# Section Pic Paris Nord Gonesse

Secrétaire de section : Christophe IMBERT 06.061.69.53.59 Brigade nuit
Secrétaire adjoint jour : David OLIVIER 06.83.58.87.07
Secrétaire adjoint nuit : Amirouche MEHENNI 06.20.40.54.17

# CHSCT du 4 juillet 2008

## Evaluation des risques professionnels

**Le vendredi 4 juillet, les organisations syndicales étaient réunies pour un CHSCT concernant les risques professionnels (plus communément appelé EVRP).** Nous avons, comme il est de coutume, effectué le tour des installations (extérieures et intérieures) du bâtiment. **De nombreux points ont pu être signalés auprès de Jean Luc JONNET, responsable sécurité.** Citons entre autres : les trous dans la chaussée sur le parking, les éclairages défaillants, les problèmes de stockage de matériel (CE30, CP 660), les fauteuils défectueux en salle vidéocodage, l'installation des nouvelles caméras.

Après cette visite, nous avons débattu avec la Direction de cette multitude de petits problèmes qui commencent à apparaître et de ceux qui deviennent récurrents depuis maintenant 4 ans que la PIC a ouvert.

**De plus, la Direction nous a informé qu'une partie du trafic de Bobigny (TAM ECO) serait traitée en matin sur la PIC courant septembre 2008.** D'où la proposition qui sera faîte ces jours ci à une **dizaine d'agents encore en attente sur les listes pour intégrer la brigade du matin en 6h/13h.** Cependant, le renforcement de cette tranche horaire n'empêchera pas **la création d'une brigade 22h15/6h15** (comme nous l'avions annoncé précédemment). **La CFDT a voté contre cette nouvelle brigade** qui ne doit sa création qu'au manque d'effectif lors des départs des derniers camions entre 5h45 et 6h15. Le problème pourrait en effet être résolu par :

- un renfort supplémentaire de l'effectif de la 6h/13h (en plus des 10 agents cités précédemment, de nombreuses personnes attendent encore leur affectation sur cette tranche horaire),
- Une meilleure synchronisation entre les fins de service de nuit et les prises de service du matin.

**Concernant la pénibilité et les conditions de travail, nous avons émis de grosses réserves sur la façon dont les problèmes seront résolus. De même, nous sommes inquiets sur le temps mis pour l'application de ces mesures.** Que la Direction locale ait la volonté d'apporter au plus vite des solutions ; que l'EVRP soit une bonne chose, tout cela est vrai ! **Mais nous doutons de l'efficacité avec laquelle le plan d'action va être appliquée.** Car nous savons par expérience qu'entre les décisions prises par La Direction et l'application sur le terrain par l'encadrement de proximité, **il existe souvent un delta énorme tant sur la façon d'appliquer les changements que le temps mis pour leurs réalisations.**

D'autre part, il y a souvent des décisions prises sur le terrain qui ne remontent pas à La Direction et inversement des décisions d'en haut qui ne sont pas appliquées sur le terrain. **D'où un décalage important entre ce qui devrait être fait ou pas fait et ce qui est réellement mis en œuvre à notre niveau.** Citons par exemple l'évincement de plusieurs agents de cabine sans raison apparente : aucune réponse de la Direction si ce n'est d'inviter la CFDT à se rapprocher du RLP nuit afin d'en obtenir une. Ce que nous ne manquerons pas de faire dès que possible !

**Enfin dernière nouvelle, et non des moindres : sur l'enveloppe de 800 000€ versée par La Poste pour concilier vie professionnelle et vie privée, dans le cadre de l'accord portant sur le travail de nuit de juillet 2007, la PIC n'a toujours pas vu l'ombre d'un seul euro.** Cela veut il dire que personne n'en a besoin sur la PIC ? Pour la CFDT, c'est impensable ! Il serait temps que les syndicats signataires de cet accord (CFTC, CGC) s'inquiètent de la situation.

Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

# Déclaration préalable de la CFDT
# Au CHSCT du 4 juillet 2008.

## Monsieur le Président, Chers collègues et membres du CHSCT

Nous sommes réunis aujourd'hui pour un CHSCT concernant l'EVRP.

Permettez-nous tout d'abord, une fois n'est pas coutume, de saluer en préambule le travail accompli par l'assistant social M PERSIL et le médecin de prévention M MEUNIER pour les rapports remis aux organisations syndicales. Ils sont hélas sans équivoque sur la situation sociale et médicale actuelle d'une bonne partie des agents de la PIC.

La CFDT, dans le cadre de son enquête « santé au travail » ainsi que dans sa démarche qui a conduit à l'intervention de l'ARACT, a bien souvent été décriée. Pourtant, le travail accompli par le MPP et l'assistant social nous donne chaque jour un peu plus raison. Il nous conforte dans l'idée de travailler et travailler encore dans la concertation afin d'améliorer tout ce qui peut l'être sur le site de Paris Nord Gonesse.

En effet, mieux vaut prévenir que guérir, bien qu'une partie du mal soit déjà fait puisque, toujours d'après le rapport de M MEUNIER, une partie importante des agents de la PIC (du moins ceux ayant déjà passé une visite médicale) souffrent de troubles musculo- squelettiques et de lombalgies. Bref, le chemin est encore long et nécessitera d'autres rencontres et réunions.

Autre point : avec l'arrivée de la chaleur, les travaux sur l'installation du système de rafraîchissement sont suivis par tous avec impatience. Là encore, il faut malgré tout déplorer le temps perdu et l'énergie qu'il nous a fallut déployer pour obtenir enfin, ce que certains appelleraient un semblant de confort, mais que nous qualifions de conditions de travail décentes.

Malgré tous ces efforts qu'une fois encore nous saluons, tout n'est pas tout rose, loin s'en faut. Citons pèle mêle le matériel qui se dégrade (faute d'entretien ?) :

- La MTLE s'est vu privée de 3 antennes d'alimentation ces dernières semaines (dont une ne fonctionne plus depuis maintenant 6 mois). Elle était même inopérante la nuit de mardi à mercredi.
- Les POD qui sont obligés avec la future arrivée de la MTP de traiter 6 arrondissements avec tous les inconvénients et les risques d'accidents que cela engendre.

Enfin, après avoir cité en introduction les analyses réalisées par le MPP et l'assistant social, nous nous posons, Monsieur le président, une question : « où est donc passé le tableau de bord ? ». En effet, voilà maintenant plusieurs mois que nous sommes privés de cet indicateur pourtant si important pour le travail du CHSCT. Nous souhaiterions donc pouvoir au plus tôt consulter de nouveau ce rapport qui est à nos yeux un indicateur indispensable.

Pour terminer cette déclaration et avant d'aborder la partie débat de ce CHSCT, la CFDT souhaite, avec votre accord, Monsieur le président, saluer une dernière fois la mémoire de notre collègue et ami, Boris NEUILLY décédé la semaine dernière, en vous demandant de bien vouloir faire observer une minute de silence à la fin de la lecture des déclarations préalables. Nous regrettons toutefois, et ce, sans rentrer dans les polémiques, qu'aucune personne de la Direction tant locale que de la DOTC n'ait assisté à la cérémonie qui a eu lieu ce mercredi.